

Psychiatrie et violence



Psychiatrie et violence

Chronique d'une session de groupe avec des auteurs d'abus sexuels Septembre à décembre 1997

Claude Béran and Dominique De Vargas

Volume 2, 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1074746ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1074746ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut Philippe-Pinel de Montréal
Service de Médecine et de Psychiatrie Pénitentiaires du Département de
psychiatrie du CHUV (Suisse)

ISSN

1702-501X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Béran, C. & De Vargas, D. (2002). Chronique d'une session de groupe avec des auteurs d'abus sexuels : septembre à décembre 1997. *Psychiatrie et violence*, 2. <https://doi.org/10.7202/1074746ar>

Tous droits réservés © Institut Philippe-Pinel de Montréal, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Version 14.01.2000

Chronique d'une session de groupe avec des auteurs d'abus sexuels

septembre à décembre 1997

**Claude Béran et Dominique De Vargas,
Association Famille Solidaire, Lausanne, Suisse**

Cadre des sessions:

Préambule

Nous avons envisagé le travail avec des auteurs d'abus sexuels comme une démarche à inventer, nous sentant incapables de transposer telles quelles les expériences menées à l'étranger et que présente la littérature, notamment le modèle de Giarretto, le premier dont nous avons eu connaissance et qui nous a permis de réfléchir. Les différences de mentalité nous apparaissaient trop grandes (quant à la conception de la famille par exemple) et les conditions de réalisation trop dissemblables (comme le système judiciaire). Par ailleurs il nous fallait choisir entre tous ces modèles quelque chose qui corresponde à nos orientations théoriques.

Il s'agissait donc d'inaugurer une pratique, si provisoire soit-elle, nous donnant une base de réflexion, en vue d'élaborer un outil progressivement mieux adapté. Le texte qui suit est l'un des éléments de cette réflexion.

Nous avons choisi de proposer aux personnes intéressées une **session de 12 rencontres**, éventuellement renouvelable, pour leur permettre d'avancer vers quatre buts:

- une certaine compréhension des conditions les ayant incités à commettre ces actes, ainsi que des composantes de ceux-ci, de leurs conséquences tant pour les autres, dont la victime, que pour soi-même,
- un partage avec d'autres participants qui sont dans des situations plus ou moins semblables,
- une certaine intériorisation des normes sociales,
- une invention de relations plus satisfaisantes pour soi-même et pour autrui.

On retrouve ces objectifs chez l'ensemble de ceux qui travaillent avec des groupes d'abuseurs, quelles que soient par ailleurs les références théoriques. Il s'agit bien d'un groupe de partage et d'accompagnement à orientation éducative, voire thérapeutique.

Ce qui le distingue des modèles évoqués plus haut réside dans le déroulement du travail: les thèmes ne sont ni définis ni programmés par avance; il n'y a pas de modèle comportemental à atteindre; l'attention est portée autant sur ce qui se dit dans les réunions que sur ce qui se passe dans et hors du groupe, et sur la relation entre l'un et l'autre. La fonction des animateurs consiste à permettre la mise en relation de ces éléments avec la réalité des actes d'abus et leurs significations psychique, relationnelle et sociale. Dans ce travail, nous nous sommes beaucoup inspirés des réflexions théoriques que Claude Balier tire de sa pratique.

Ceci implique que les participants acceptent de s'exprimer, c'est-à-dire de parler devant autrui, d'écouter, de laisser de la place aux autres; de reconnaître leurs émotions et de faire état de leurs limites personnelles comme de leurs possibilités.

Caractéristiques des participants:

Le groupe est réservé à des hommes qui ont été inculpés et qui ont reconnu les faits devant un représentant de la justice; au minimum, ils sont donc “prévenus”. Certains ont été condamnés et ont purgé leur peine, alors que d’autres, pour qui l’instruction suit son cours, sont en attente de leur jugement.

Tous ont fait une demande à Familles Solidaires. La réponse à cette demande, orale ou écrite, a été une proposition de rencontrer les animateurs.

Entretien préalable avec les animateurs:

Lors de l’entretien il est fait état de manière détaillée

- de la motivation du demandeur à participer à un tel groupe
- des délits reprochés
- des conditions dans lesquelles se dérouleront les séances.

Nous les informons que

- ce groupe est totalement indépendant de la justice; celle-ci ne confie aucun mandat à Familles Solidaires; tout au plus pouvons-nous attester de la participation des membres du groupe,
- les participants au groupe , qui sont tous volontaires, s’engagent
 - à la régularité pendant les 12 séances
 - à l’abstention de tout “passage à l’acte” pendant les séances (on ne s’interrompt pas, on ne s’agresse pas, etc)
 - au respect des propos tenus par chacun
 - à la discrétion quant à l’identité des participants et aux propos tenus
 - à une participation financière de CHF 10.- la séance, payable à la fin de chaque rencontre.

Le respect de ces règles assure les conditions minimales pour qu’un partage puisse avoir lieu.

Si la somme de Fr 10.-- peut paraître dérisoire, le total de Fr 120.-- est loin de l’être pour plusieurs.

Chacun est informé que les animateurs, tenus eux aussi à la discrétion, ne transmettront à quiconque le contenu des séances, à une exception toutefois: ils sont tenus de signaler au président de Familles Solidaires les délits qu’ils apprendraient au cours des séances et que la justice ignorerait.

Noter qu’au cas où ils seraient cités comme témoins lors d’un procès, ils seraient dans l’obligation de s’y rendre - charge à eux de se servir des moyens légaux qu’offrent les procédures pour sauvegarder la discrétion et ne pas trahir le cadre de fonctionnement du groupe.

A la suite de l'entretien, les candidats qui maintiennent leur volonté de participer s'engagent par lettre. Les animateurs restent libres d'accepter ou non cet engagement. En l'état, aucune des demandes n'a été refusée.

Dans la *chronique* qui va suivre, les rencontres de la session seront abordées selon trois points de vue: l'énoncé des thèmes traités, les découvertes et les propos des participants, les constats, hypothèses et interrogations des animateurs.

Cette 1ère session a rassemblé trois participants:

- Un homme accusé d'attouchements sur ses deux filles aînées pendant plusieurs années. A l'entrée dans le groupe, il n'est pas encore jugé, mais l'action pénale est en cours.
- Un célibataire condamné pour exhibitions multiples et attouchements auprès de fillettes. Il a purgé sa peine.
- Un abuseur condamné lui aussi pour pornographie et actes indécents avec son enfant et ayant purgé sa peine.

Au delà de leurs déclarations affirmant leur volonté de faire partie du groupe et leur souhait d'y chercher un moyen les aidant à ne pas récidiver, les motivations de leur présence apparaîtront très diverses: recherche de soutien, volonté de se concilier les services sociaux, désir de manifester sa "bonne volonté" - toutes attitudes sans doute légitimes - mais aussi: plaisir à se "montrer", demande de recettes - comportements plus questionnants et probablement davantage en lien avec ce qui les a conduits aux actes d'abus - . On peut considérer certaines de ces motivations comme des ressources pour la mise en place par eux-mêmes de mesures préventives et de comportements plus adaptés.

"En" parler

Les thèmes abordés ci-dessous l'ont été dans les 1ère et 2e séances

Thèmes abordés:

- rappel du cadre
- présentation par chacun
de lui-même,
des actes commis et de leurs conséquences dans leur vie,
de ses raisons d'être là
- comment ils vivent le fait d'"en" parler et d'"en" entendre parler

Ils sont invités à "appeler un chat un chat".

Découvertes et propos des participants:

- parler devant d'autres n'est pas facile, ils ne sont pas habitués à le faire,
- mais c'est aidant, cela permet de faire l'expérience que chacun n'est pas le seul dans sa situation,
- cela aide aussi d'entendre les autres en parler,

- ils disent très longuement combien le jugement d'autrui leur est insupportable,
- ils n'avaient pas imaginé jusque là que quelqu'un puisse leur en parler sans être condamnant; aussi n'est-ce jamais eux qui en ont parlé les premiers.

Constats, hypothèses et interrogations des animateurs:

Les descriptions sont faites en termes très généraux, elles apparaissent d'emblée comme fortement banalisantes et partielles - il faudra beaucoup de temps pour mesurer l'ampleur de cette "incomplétude" et davantage encore pour sortir de cette banalisation. Elles ne disent rien de l'auteur lui-même, s'en tiennent au constatable, sont silencieuses sur les sentiments et les émotions.

Comment faut-il entendre ce silence des auteurs sur eux-mêmes? que nous apprend-il? Qu'ils se cachent? qu'ils n'ont pas de représentation d'eux-mêmes ou que celle-ci ne serait pas verbalisable? Ce sont les hypothèses qui nous viennent, sans que nous nous sentions la possibilité de trancher.

Ce jugement qu'ils disent insupportable, ils le *supposent* chez des gens qui ne leur parlent pas, c'est-à-dire la plupart des gens qu'ils rencontrent. Ce qui existe pour eux, dans cet épisode de leur histoire, c'est l'acte produit; celui-ci apparaît dans leur vie comme un îlot surgi de manière inopinée : "ça vient brutalement", "j'étais poussé intérieurement", "il y a une accumulation d'énergie", selon leurs dires sans lien avec leur existence jusque là. Mais c'est en fonction de lui qu'ils s'imaginent considérés de façon autre. En d'autres termes, le regard perçu ou supposé chez autrui leur confère une certaine existence sociale.

Ce qui nous amène à nous demander quelle est leur capacité de représentation et, au delà d'une existence sociale et morale, quelle possibilité ils ont d'exister psychiquement. Avec cette question, nous rejoignons aussi l'interrogation d'autres thérapeutes travaillant dans ce milieu.

Il apparaît que s'ils se connaissent très peu eux-mêmes, ils connaissent encore moins les autres, qu'il s'agisse des adultes en général, ou des victimes. Leur silence sur leurs émotions en même temps que leur capacité à parler sans rien révéler d'eux-mêmes, nous sidère, et cette sidération est telle que nous ne la constatons qu'après coup. D'où notre interrogation: qu'apprenons-nous d'eux par là? Pourrait-il s'agir de leur "absence psychique" et de sa puissance à nous entraîner dans son jeu?

Cela nous fait d'autant mieux mesurer la difficulté de demeurer fermes sans être intrusifs et sans nous laisser détourner des objectifs fixés.

Une chose est certaine: quelque chose de groupal existe. Mais cette existence sociale de groupe, peut-elle contribuer à leur accession à une présence psychique?

Les effets de l'abus sur les victimes

Les thèmes présentés ci-dessous ont été travaillés dans les 3e et 4e séances

Thèmes abordés: les victimes

- les effets de l'abus sur elles: qu'en savent-ils? qu'en pensent-ils?
- leur état d'esprit, vis-à-vis d'elles-mêmes, de leur abuseur, de leur entourage; qu'en savent-ils? qu'en pensent-ils?

Découvertes et propos des participants:

- Ils savent qu'ils ont fait du mal, ils ignorent lequel et n'ont pas l'intention de le connaître, "on ne voulait pas leur faire du mal", "bien sûr à tête reposée je sais que ce geste est inacceptable pour la société"; ils ne se sont pas excusés auprès de leurs victimes, même s'ils disent avoir eu l'intention de le faire, et c'est rare qu'ils se soucient d'elles.

- Penser qu'elles n'ont pas à se sentir coupables" leur donne le sentiment d'être "quitte".

Constats, hypothèses et interrogations des animateurs:

Ce qui se passe pour leurs victimes ne les préoccupe guère. Ils ne se demandent pas comment réparer le tort qu'ils ont causé. Leur préoccupation se limite à: comment ne pas recommencer...vu les ennuis que cela m'a attirés. On peut se demander s'ils reconnaissent à leurs victimes une existence autre que théorique. Quant à leur déclaration, plusieurs fois réitérée: "je n'avais pas l'intention de faire du mal", elle nous laisse très songeurs quant à sa signification.

Ils ont beaucoup de peine à ne pas prendre leurs désirs pour des réalités, et même une fois les abus commis, ils croyaient que leurs effets sur les victimes étaient nuls ou minimes: "le lendemain elle me dit bonjour comme si de rien n'était", "elle continuait de vouloir parler avec moi", "elles ont bien réagi puisqu'elles sont parties", "elle est même venue me voir en prison", "elle a un copain, donc elle a une vie sexuelle qui va bien". Ils sont très surpris d'apprendre que la réalité est encore tout autre: "ma femme m'a dit que ma fille lui a parlé et qu'elle m'en veut".

Pourtant, bien que de façon passagère, surgit chez eux une interrogation relative à ce que leurs enfants attendraient d'eux: "si ma fille me disait son ressentiment, est-ce que ça irait mieux pour elle?", "serait-il possible, dit un autre, qu'elle m'en veuille et qu'elle ne puisse pas me le dire?".

Ils parlent de deux sortes de "culpabilités" possibles chez les enfants selon eux: l'une relative à l'acte d'abus et sur ce point ils se sentent presque en règle puisqu'ils pensent qu'elles n'ont pas à se sentir coupables". L'un même est allé jusqu'à le leur écrire.

L'autre "culpabilité" concerne ce qui fait suite à l'acte d'abus: serait-il possible qu'elles se sentent coupables de priver des soeurs de leur père puisqu'elles l'ont dénoncé? Ils ne savent pas que faire de cette interrogation qui leur vient. Ce sentiment de "culpabilité" qu'ils attribuent à ces enfants, que ceux-ci le vivent ou non, ne nous semble être qu'une projection de leur culpabilité inconsciente.

Les propos tenus plus haut montrent à quel point ils vivent un déni de la réalité; certes ils ne peuvent pas annuler le fait d'avoir commis un abus mais nombre de leurs propos tendent à minimiser son importance en déniaient ses effets sur autrui, aussi bien qu'en se plaignant de l'injustice qui leur est faite dans le jugement porté sur eux. Même en parlant de cela - quand ils parlent d'injustice - , ils ne disent pas comment ils la vivent.

C'est la première fois que surgit, si fugitivement que ce soit, cette question de savoir si une façon d'être présent ou absent auprès de leurs enfants, peut avoir des conséquences sur la personnalité de ceux-ci. Ils savent avoir fait des enfants physiquement. Envisagent-ils que la réalité ne se limite pas à cela?

De manière habituelle ils ne sont pas attentifs aux émotions qu'ils peuvent avoir, pas plus qu'à celles des autres. Leur difficulté à en parler, quand ils sont questionnés, nous pose même la question de savoir s'ils en éprouvent. Quand c'est le cas, elles se manifestent en réponse aux agissements ou aux réactions d'autrui. De ce point-de vue là, leur existence psychique serait fortement dépendante d'autrui. Ils se reconnaissent une existence sociale ou juridique, en fonction des déclarations de la société (ils sont mariés, ils sont condamnés, victimes

d'injustice(s),etc.). Leurs interrogations sont purement fonctionnelles et ne portent ni sur la nature ni sur le type de relations qu'ils veulent établir.

Les constats ci-dessus mentionnés peuvent paraître simples. Pourtant ils ne sont jamais évidents. L'aplomb avec lequel les propos sont tenus - différent pour chacun des auteurs - a chaque fois été pour nous un risque d'être entraîné à prendre au premier degré ce qui était énoncé. Seule la prise de distance qui ne vient que grâce à une analyse après coup, nous les a rendus possibles.

Leur enfance

Nous présentons ici le travail des 5e, 6e, 7e séances

Il a porté sur les thèmes suivants:

- leur enfance et leur passé
- leur famille d'origine
- leurs sentiments d'injustice, de révolte, de lassitude, de dépression
- la faiblesse des enfants
- leur propre sentiment de faiblesse face aux circonstances de la vie et face aux femmes.

Découvertes et propos des participants:

Ce qui leur est commun dans leur passé spécifique à chacun, c'est qu'ils l'ont vécu difficilement. L'un par exemple parle de sa petite taille, jamais prise en considération, même au service militaire. Un autre dit comment dans son enfance il a été le jouet sexuel d'une adolescente.

Ils étaient complètement laissés à eux-mêmes, pourvu qu'ils aient accompli les tâches domestiques imposées par leur mère.

Dans leur famille d'origine, il n'y a pas d'expression des sentiments, les échanges sont fonctionnels, relatifs à des exigences sociales et morales, véhiculées par les parents.

On ne s'est pas occupé de ce qu'ils pouvaient éprouver: s'ils étaient heureux, malheureux, etc. Et ils n'y ont eux-mêmes pas prêté plus attention que les autres.

A l'intérieur de la famille, il y a une différence entre l'image que les autres leur renvoient d'eux-mêmes et celle qu'ils veulent ou croient donner. L'un décrit la fierté de sa petite dernière recevant en cadeau (collectionnant) les capsules des nombreuses bouteilles de bière qu'il a bues; il découvre alors l'image de buveur qu'il donnait malgré lui et l'admiration sans bornes dont il se croyait l'objet.

Un autre ne cesse de faire état de son problème d'abus devant le ménage de sa soeur, prenant pour de la compréhension, voire de la réhabilitation, le silence du couple devant les propos qu'il tenait, alors qu'il peut s'agir simplement de réserve, de discrétion, peut-être même de gêne.

Ils supportent mal cette différence et ils aimeraient l'oublier.

Quant à leur faiblesse, ils ne savent pas où en parler.

Constats, hypothèses et interrogations des animateurs:

A les entendre, c'est à cause des autres qu'ils sont comme ils sont; ils ne se sont construits qu'en fonction de leur entourage. C'est dans le regard de leurs proches qu'ils se lisent, y cherchant l'approbation ou la désapprobation, qui les confirmera ou les infirmera dans leur croyance de correspondre à l'image sociale qu'ils souhaiteraient donner de leur rôle. De plus, s'ils se disent victimes d'injustices, ils ne disent jamais comment ils les vivent.

Toutefois, aucun ne voit un rapport quelconque entre ce qu'il a vécu dans son enfance et ce qu'il a commis comme abuseur. Dans ces conditions, on peut se demander quel sens prennent pour eux les expertises psychiatriques et psychosociales réclamées par la procédure. Leur apparaissent-elles comme des excuses ou des condamnations avant le jugement? En l'état, il nous est impossible de le dire.

Ils se limitent dans les descriptions de leur père à deux attitudes, infantiles. Ils les présentent soit comme des êtres soumis à leur femme et donc "absents" en famille mais alors brillants et appréciés à l'extérieur, soit comme étant en révolte et dictateurs, ce qui était fort pénible. Les deux attitudes peuvent coexister chez les mêmes personnages. Ainsi chez ce père abandonnant à sa femme toutes ses prérogatives éducatives mais imposant à tout le monde des rituels tyranniques.

Tous ont abusé d'enfants de sexe féminin. Déjà à la fin de la 4e séance, le développement du thème du jour les amène à parler des relations qu'ils entretiennent avec des femmes adultes. Les propos qu'ils tiennent à ce sujet laissent apparaître leurs difficultés à leur faire face. S'il n'y en a qu'un seul pour déclarer "c'est la femme qui est le sexe fort", ils réduisent tous à un minimum les relations qu'ils ont avec elles et encore plus les occasions de leur parler.

Pour eux, la puissance est entre les mains des femmes. Qu'elle soit d'organisation comme chez les mères qui distribuent les tâches et se servent de leur mari pour les faire exécuter, ou qu'elle soit de recours, comme chez les tantes et les grand-mères qui consolent, ce qu'on les laisse volontiers faire.

La description qu'ils nous font de leur famille nous confirme le sentiment de faiblesse qu'ils ont exprimé: leur rôle se résume à exécuter les tâches imposées et à être des victimes qu'on console.

Jamais ils n'apparaissent comme ayant droit à la parole; jamais ils ne sont le centre d'un intérêt, hors le fonctionnel et l'économique.

Les familles ont à coeur et sont préoccupées de montrer une image d'elles-mêmes bien cotée socialement, et c'est dans cette dynamique-là que les enfants sont pris.

Ils ne voient aucune relation entre la faiblesse dans laquelle ils se sentent et celle des victimes choisies inhérente à leur condition d'enfant, pas plus d'ailleurs qu'ils n'en décèlent entre celle à laquelle ils sont réduits et celle à quoi ils condamnent l'enfant qu'ils abusent. Tout ce qu'ils disent vivre se décrit en termes de force - faiblesse, et domination - soumission.

Au cours de ces séances ils se mettent à se parler les uns aux autres, à s'interpeler, les propos de l'un venant faire écho à ceux des autres, les confirmer, les renforcer. On peut se demander ce que signifie ce rapprochement survenant à ce moment-là. Qu'y a-t-il de si terrible en-deçà de ce qu'ils disent et de la manière dont ils le disent, qui les incite ainsi à diminuer la distance entre eux? Peut-on penser qu'il s'agit d'une peur indicible, antérieure à toute parole et qui les pousse à se réchauffer mutuellement? En conséquence, s'agit-il d'un dialogue, d'un partage ou d'un étayage mutuel?

Leur relation à l'enfant

Il s'agit des 8e et 9e séances

Thèmes abordés:

- les gestes d'affection
- leur corps
- ce qu'ils aimeraient dire
 - à l'enfant qu'ils ont été
 - à leurs propres enfants
 - aux enfants qu'ils ont abusés

Découvertes et propos des participants:

- Ils découvrent que les gestes d'affection existent, mais ils doivent constater qu'ils en ont peu, voire pas reçu dans leur enfance et n'ont donc guère appris à en donner.
- Parfois ils se limitent à cette constatation; à d'autres moments le rapport qu'ils font entre ce qu'ils ont vécu et leur "avarice de ces gestes" les interroge sur la nature de celle-ci.
- Ils décrivent leur corps comme un instrument de présence, de travail, de jeux. C'est une machine qui doit simplement "fonctionner", que l'on peut fatiguer, et pour laquelle ils n'éprouvent aucune tendresse.
- Ils découvrent en même temps leur grande difficulté à se représenter l'enfant qu'ils ont été et comment ils ont supporté chez eux aussi bien qu'autour d'eux, l'absence de sentiments à son endroit. Ils ont "vécu". Tout ce qu'ils savent, c'est que cet enfant, "rien ne le retenait", ni à la maison, ni ailleurs, ni en aucun domaine. Ils ne savent pas que lui dire.
- Face à leurs propres enfants, ils demeurent tout aussi muets. Ils tentent de les placer dans les conditions matérielles où ils auraient voulu vivre eux-mêmes. En agissant ainsi ils sont convaincus de les rendre heureux.
- Le fait de parler de leur mutisme à l'égard de leurs enfants ébrèche cependant leurs certitudes: et si ces derniers avaient attendu d'eux *autre chose*?
- Quant à l'enfant abusé, ils font part de leur difficulté à lui parler. "J'ai beaucoup à dire mais j'ai pas de mots pour le dire".

Constats, hypothèses et interrogations des animateurs:

En même temps qu'ils affirment leur privation de gestes d'affection, ils repoussent toutes les questions que l'on peut leur suggérer relatives aussi bien à cette privation qu'à ces gestes d'affection. Ils nous interdisent ainsi de savoir ce qu'ils mettent dans ces termes. La dualité de leur attitude à ce propos leur échappe. Seules leurs propres interrogations sont recevables.

Cette attitude nous semble reproduire dans la séance même la position relationnelle dans laquelle ils sont fixés, qui dénie au vis-à-vis la qualité de sujet, le réduisant à la position d'instrument narcissique.

Toutefois, leur manière de parler de ces gestes d'affection renvoie davantage à la description d'une relation entre enfants qu'à une relation de parent à enfant ou entre parents. Ils en parlent du reste comme des enfants le feraient.

A cela s'ajoute leur difficulté, voire leur incapacité à exprimer un sentiment quelconque relativement aux gestes d'affection. On ne sait ni les sentiments que ceux-ci expriment, ni ceux qu'ils provoquent. Ils font des constatations sans laisser apparaître la moindre émotion.

L'existence des gestes d'affection est très peu intégrée. Ainsi ils ont une connaissance théorique claire de l'inacceptabilité de leurs actes d'abus. Celle-ci toute fois ne joue aucun rôle régulateur. Elle ne vient même pas contrebalancer le "je ne voulais pas leur faire du mal", remplacé parfois par "je voulais être gentil".. En fait, c'est à la victime qu'est remis le pouvoir de considérer les événements. Si elle ne se plaint pas, tout est bien.

Il nous est bien difficile de dire si le clivage qui se manifeste là existe entre le domaine intellectuel et celui de l'affectivité, ou entre celui de l'intention et celui du réel. On peut se demander s'il ne s'agit pas de quelque chose de beaucoup plus archaïque, de plus fondamental, bien sûr inconscient, que cache la confusion entre l'intention de l'auteur et la réalité de sa conduite.

Relativement à leur corps il n'y a non plus aucune expression d'affects. Ce n'est pas le corps de quelqu'un, c'est un objet dont ils ont besoin.

La brèche dans leurs certitudes en même temps que nouvelle ne saurait être que très fugace: elle ouvre la porte à la possibilité que quelqu'un existe en face d'eux autrement qu'ils l'imaginent. Ce qui jusqu'ici leur était impensable. A tel point que l'un d'entre eux ne pouvait que rompre toute relation et rester silencieux face à l'une de ses filles qui refusait d'entrer dans son projet et qu'il décrit comme rebelle à ses injonctions depuis toute petite. Il donne ainsi l'impression de ne pouvoir parler qu'avec un double. Cette indistinction entre soi-même et autrui entraîne une difficulté relationnelle aussi bien avec le vis-à-vis qu'avec soi-même.

Si les mots adéquats leur manquent pour parler aux enfants, ne serait-ce pas que c'est en vertu d'une incapacité à distinguer s'ils parlent à l'enfant réel ou à ce que celui-ci leur reflète de leur propre enfance rêvée?

Des significations de l'abus sexuel

Travail des 10e,11e,12e séances

Ils font une relation qu'ils ne parviennent pas à clarifier, entre l'abus sexuel commis et l'existence de ce qu'ils appelleront la **sensibilité**. Dans leurs propos, celle-ci prend des formes diverses:

ils l'identifient parfois à ce qu'ils éprouvent mais taisent depuis l'enfance;

d'autres fois elle est ce qu'ils éprouvent dans leur corps en relation avec leur vie sexuelle. De cela il est très difficile de parler (il est question de "choses sexuelles", sans aucune allusion à ce qu'on peut y éprouver, que ce soit émotionnellement, ou relationnellement);

la sensibilité, ce serait aussi ce qui se passe dans les rêves, extrêmement violents dans leur intensité ou dans la nature des scènes présentées, totalement inattendues, tellement confondues avec le réel que ces rêves sont incroyables pour ceux à qui ils ont tenté de les dire;

la sensibilité, c'est aussi la recherche de manifestations affectueuses à leur endroit, difficiles pour ne pas dire impossibles dans la famille d'origine, trouvées cependant chez des marraines et des tantes.

Une autre relation est faite entre la réalisation de l'abus et la **certitude éprouvée** à cet instant **d'exister réellement**.

D'une manière générale c'est du regard d'autrui et de son écoute qu'ils attendent ce qui leur procurerait ce sentiment de la certitude d'exister. D'une manière générale aussi, cette attente se révèle vaine.

Par contre, lors de l'accomplissement de l'abus, tous leurs sens sont mis en alerte. C'est dans cet état qu'ils perçoivent que leur action produit un effet chez autrui, qu'il s'agisse de la victime, ou de son entourage. C'est cette perception qui leur donne le sentiment d'exister.

Se manifeste aussi une relation entre l'**impudeur** de l'acte abuseur et la carapace de pudeur où sont enfermés leurs propres sentiments, à tel point que rarement dits, ils se laissent le plus souvent deviner derrière la pudeur de leurs propos descriptifs. C'est comme si l'impudeur de l'acte était requise chez eux pour briser cette carapace de pudeur imposée à tout un chacun, dans et par l'entourage d'origine, quant aux sentiments quels qu'ils soient, et à leur expression.

Quelques remarques en guise de conclusion

Au terme de ces douze rencontres

où en sommes-nous par rapport aux objectifs énoncés?

Irréalisables en un temps si bref, les avons-nous cependant approchés?

Certes les participants ont parlé.

Le plus souvent en réponse à nos sollicitations, rarement spontanément.

Ils ne se sont pas coupé la parole; ils ont été attentifs à ce qui se disait puisqu'il est arrivé que les propos de l'un suscitent ceux d'un autre.

Ils ne se sont pas critiqués, bien que n'étant pas toujours du même avis.

A deux exceptions près ils ont été présents à toutes les séances, prenant à plusieurs reprises des dispositions pour repousser d'autres engagements.

Ils ont donc respecté les consignes quant au fonctionnement du groupe et répondu à nos sollicitations de parler. Il semble qu'à cette attitude de réponse a correspondu l'apparition en eux de deux idées:

- on peut parler des abus, de ce qui s'y rapporte, de ce qu'ils entraînent, autrement qu'en termes de jugement, de condamnation ou de morale;

- il est possible d'en parler "ensemble". Même s'ils sont encore très loin d'une interpellation mutuelle et réciproque, d'un partage, ils saisissent que, d'en parler à plusieurs, de s'écouter les uns les autres, cela ne fait pas les mêmes effets que de s'expliquer seul face à un autre.

Ajoutons cependant que ces deux découvertes ne les empêchent nullement de banaliser leurs actions.

Toutefois, leur difficulté d'en parler reste énorme. Elle ne tient ni au manque de vocabulaire qu'ils invoquent, ni à un manque de maîtrise des subtilités de la langue. Elle nous semble liée à une autre difficulté plusieurs fois manifestée:

dans ce qu'ils constatent et expérimentent, au plan moteur et à celui des sensations, internes aussi bien qu'externes, ils ont beaucoup de peine à percevoir simultanément et à distinguer ce qui se passe en eux, en face d'eux, et dans leur relation à l'entourage. Comme si quelque chose les en empêchait. Ils saisissent que quelque chose a bien existé, sans pouvoir toujours identifier quoi ni reconnaître à qui cela appartient: à eux-même, au vis-à-vis ou à ce qui les relie.

Il s'agit là de ce qui existe psychiquement pour chacun, qui postule des constats empiriques, sensitifs, mais les dépasse. Nous parlons donc du monde de la réalité psychique propre à chacun, créé par chacun, absolument distinct de celui des rôles sociaux qui chez eux prennent beaucoup de place et où interviennent aussi bien une morale sociale que des systèmes d'idées ou des théories. Toutes choses qu'ils ont fort bien su apprendre, qu'ils savent réciter, qui peuvent donner le change à l'entourage et à eux-mêmes, et font écran au contact réel avec eux.

On pourrait parler d'une difficulté d'"énonciation". Elle nous semble telle que nous sommes amenés à nous demander où nous pouvons les rencontrer personnellement, dans ce qu'ils ont d'unique, et où ils sont, psychiquement. Dans un monde représentable, ou non?

Solliciter chez eux une parole, si maladroite soit-elle, mais qui serait leur, amorcerait alors un début d'appartition de la question:

peut-il exister autre chose que ce que l'on constate physiquement?
quelque chose du domaine des émotions, des sentiments, du représentable?

C'est à se demander si cet abus sexuel, qu'ils qualifient de "plus fort qu'eux", "faisant irruption dans leur existence", à propos duquel ils répètent les jugements de l'entourage et qu'ils ont tant de peine à "décrire", n'est pas une occasion "dernière" de mener une réflexion pour sortir des rôles appris et transgressés et découvrir qu'ils "existent" autrement qu'il y sont habitués.

L'abus sexuel, lui, n'est pas un rôle social, même s'il les fait entrer dans celui de l'abuseur.

Il est un passage à l'acte, et leur difficulté, leur réticence à le décrire ne semble pas tenir à son caractère sexuel. Elle se rapporte davantage à l'irruption qu'il fait dans leur existence, faisant surgir l'inattendu qui les étonne, les laisse cois, les inquiète, comme s'il n'était pas d'eux, venu d'on ne sait où.

Il nous semble donc que ce travail de groupe peut avoir un caractère préventif. Non pas bien évidemment de l'acte passé, mais d'une éventuelle récurrence, s'il s'agit des participants au groupe lui-même. Mais à condition d'être poursuivi durant un temps long, très long même.

Le fait qu'un tel groupe existe et que son existence soit connue publiquement peut avoir une autre valeur préventive. Elle affirme aux yeux de tous que l'abus sexuel n'est jamais un simple dérapage traitable par la répression seulement. Si la punition est nécessaire, il convient qu'elle soit accompagnée de mesures psychoéducatives reconnues par la société. Par rapport au dispositif social mis en place à propos des abus sexuels, un tel groupe atteste de la

reconnaissance par cette société que la transgression sociale ne saurait épuiser le sens de ces actes.

L'accession à la parole, serait-elle relative aux constats empiriques, réclame du temps. Quant à la levée de ce qui cache un "au-delà du physiquement constatable", elle aussi demande une attention qui ne va pas de soi. Elle ne peut s'effectuer que peu à peu.

C'est aussi le moment de faire cette autre constatation: après chaque rencontre, il nous était nécessaire de prendre du temps pour réfléchir et rassembler nos idées. A chaque fois nous avons éprouvé combien il nous était difficile de mettre en relation les éléments présents dans la séance, de synthétiser, de passer du factuel au relationnel. C'est dire la puissance de dispersion, d'éclatement, de déliaison qui est présente quand on aborde ce domaine de l'abus sexuel.

Ce passage de la juxtaposition, que ce soit celle des idées, des faits, des gens, etc., à l'échange et au partage nous apparaît comme le meilleur garant de la prévention.

- Il offre un cadre, fonctionnant à la fois comme
 - repère dans le temps
 - ancrage dans la réalité
 - contenant des propos tenus et des affects qu'ils véhiculent
 - lieu où le plaisir d'être ensemble, d'entendre ou d'être entendu peut s'éprouver, pour autant que les animateurs puissent être accueillants, sans jugement de complaisance ni de condamnation.

- Il devra viser la découverte de la possibilité qu'a chacun de décrire ce qui l'environne, choses et gens, aussi bien que ses actions et leurs effets sur l'entourage comme sur lui-même.

- La question se pose aussi de savoir s'il ne devrait pas offrir aussi un mode de cheminement qui ne soit pas seulement verbal, mais permettant aux participants de devenir créatifs en utilisant les ressources qui leur sont propres et qui relèvent souvent du domaine de l'action.

Au moment où nous mettons la dernière main à la rédaction de ce texte, bien des mois se sont écoulés. Dans ce temps nous avons proposé aux participants de ce groupe, et à ceux de deux autres, un travail de longue durée, fonctionnant sur un modèle semblable.

Cette expérience de longue durée nous confirme pour le moment la pertinence d'une telle démarche, mais son extrême lenteur. Au point où nous en sommes il ne nous apparaît pas possible que les mêmes animateurs offrent un travail autre que verbal; sans doute des spécialistes du domaine de la création thérapeutique pourraient-ils être sollicités.

Claude Béran et Dominique de Vargas, 14.01.2000

Annexe

L'association Familles solidaires, créée à Lausanne, Suisse, en 1993, a pour but de venir en aide aux familles qui ont été touchées par la problématique de l'inceste et de l'abus sexuel. Elle s'est fixé les objectifs suivants:

- offrir des groupes de soutien psycho-social menés par des animateurs professionnels issus de différents milieux (médecins, travailleurs sociaux, psychothérapeutes, psychanalystes, psychologues, art-thérapeutes, etc),
 - aux enfants victimes d'abus sexuels
 - aux adolescentes victimes
 - aux parents d'enfants et d'adolescents abusés
 - aux conjoint-e-s d'auteurs d'abus
 - aux adolescents auteurs d'abus sexuels
 - aux adultes auteurs d'abus sexuels,
- favoriser la collaboration entre les différentes instances, à savoir: pénales, sociales et psychothérapeutiques dans le but de les amener à des attitudes convergentes,
- stimuler l'étude et la recherche sur la problématique des abus sexuels aux plans juridique, thérapeutique, médical et social.

Le Conseil d'administration de l'association Familles Solidaires regroupe des représentants de différentes instances étatiques reconnues telles que: le Service de Protection de la Jeunesse, le Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, le Service de Santé des Ecoles de Lausanne, le Tribunal des Mineurs, la Justice de Paix ainsi que des représentants des secteurs judiciaire, éducatif et social.

L'association mandate une coordinatrice engagée à 25% qui a entre autres pour tâches de:

- tenir les permanences téléphoniques hebdomadaires et répondre ainsi aux demandes des personnes intéressées,
- assurer l'aspect logistique des groupes, leur mise sur pied et leur suivi,
- organiser et animer les rencontres mensuelles des animateurs, lieu de mise en commun, de formation continue avec des formateurs extérieurs invités, de discussion-débat avec des représentants des instances pénales et médicales,
- présenter l'association aux partenaires du réseau, ceci en collaboration avec les animateurs.

Les animateurs, au delà de l'animation des groupes à proprement parler, sont chargés de la conceptualisation des objectifs et du cadre de la prise en charge de leur groupe; ils bénéficient de séances de supervision avec des médecins psychiatres ou thérapeutes de famille.
